Mobilisation contre la loi El Khomri

Position de SUD CT 31

L'intersyndicale nationale qui s'est tenue le mardi 23 février a produit un communiqué de presse et une nouvelle date de réunion le 3 mars.

Notre syndicat constate que les positions des syndicats d'accompagnement, CFDT en tête, l'emporte sur celle des syndicats de transformation sociale. Or, le recul social que représente cette loi ne permet pas d'envisager un travail de négociation pour la faire évoluer. Nous sommes donc favorables à un refus global, ce qui n'est pas le sens de la déclaration intersyndicale.

Nous sommes conscients des difficultés de mobilisation même si le succès de la pétition sur internet montre une disponibilité pour la lutte. Mais nous pensons que l'ampleur de l'attaque doit entrainer une réponse intersyndicale à la hauteur, c'est-à-dire une lutte prolongée ou nos syndicats œuvrent à une généralisation. Une telle dynamique ne pourra s'imposer que si l'intersyndicale appelle à une première journée de grève dans les meilleurs délais. Et cela pose le problème de son périmètre. L'unité est sans aucun doute primordiale mais nous ranger derrière la ligne et la méthode des syndicats d'accompagnement est l'assurance d'une défaite.

Nous demandons donc à l'union syndicale Solidaires, à la fédération SUD Collectivités Territoriales d'être porteurs de ce mandat lors de la prochaine intersyndicale.

Syndicat SUD Collectivités Territoriales 31
Chez SUD PTT - BP 22351 - 31023 Toulouse cedex 1 - Tél. 05 61 34 69 06 - Fax : 05 61 40 67 07 -
Site : www.sudct31.org
E-mail : sudct31@gmail.com